



24 juillet 2003

Circulaire*

Circulaire du Sous-Secrétaire général aux services centraux d'appui

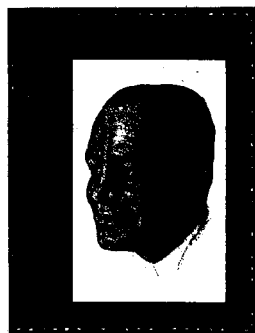
Destinataires : Les membres des délégations et les fonctionnaires du Secrétariat

Objet : Premier jour d'émission – 7 août 2003 : Timbres « Centenaire de la naissance de Ralph Bunche » et timbres de la série ordinaire**Timbres commémoratifs**

1. Le jeudi 7 août 2003, l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies (APNU) émettra une série de trois timbres pour commémorer le centenaire de la naissance de Ralph Bunche. Secrétaire général adjoint de l'ONU pendant deux décennies, M. Bunche a joué un rôle moteur dans la conception et la conduite des opérations de maintien de la paix menées par l'Organisation et s'est vu décerner, en 1950, le prix Nobel de la paix.

2. Ces timbres, d'une valeur de 0,37 dollar des États-Unis, 1,80 franc suisse et 2,10 euros, ont été réalisés à partir de portraits dessinés au fusain par Leo Cherne (États-Unis d'Amérique) et adaptés en maquettes de timbre par Rorie Katz (Organisation des Nations Unies).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 1,80 franc suisse = 1,38 dollar et 2,10 euros = 2,47 dollars, sous réserve des fluctuations des taux de change.)



* Date d'expiration : 18 août 2003.



Timbres de la série ordinaire

3. Le 7 août 2003 également, l'APNU émettra un nouveau timbre de la série ordinaire sur Vienne d'une valeur de 0,04 euro. Le timbre représente une photographie du château d' Eggenberg, à Graz, dont le crédit revient au Graz Tourism GmbH.



4. Le même jour, l'APNU procédera à une réémission du timbre d'une valeur de 0,51 euro (2002).

(Valeur équivalente en dollars des États-Unis : 0,04 euro = 5 cents et 0,51 euro = 60 cents, sous réserve des fluctuations des taux de change.)



Renseignements pratiques

5. Pour la commodité des philatélistes, l'APNU mettra en vente au Siège des enveloppes premier jour préalablement affranchies et oblitérées à New York, à Genève et à Vienne, mais **uniquement** au cachet officiel premier jour de l'APNU. Les membres des délégations et les fonctionnaires pourront se procurer ces articles le jeudi 7 août aux endroits suivants :

a) Comptoir de vente de l'APNU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures;

b) Comptoir situé à l'extrémité nord du hall du Secrétariat, de 9 heures à 16 heures.

6. Il sera possible de se procurer les oblitérations premier jour au point de vente temporaire du Service postal des États-Unis à proximité de la Librairie de l'ONU, au 1er sous-sol du bâtiment de l'Assemblée générale, de 9 heures à 17 heures.

7. Il est possible d'obtenir des renseignements sur les timbres de l'ONU sur l'Internet, à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/Depts/UNPA>>.